

Lubrizol. Une information judiciaire ouverte

mardi 29 octobre 2019, par [Thémis](#)

L'enquête sur l'incendie de l'usine chimique Lubrizol de Rouen, survenu le 26 septembre 2019, a été confiée ce mardi 29 octobre à des juges d'instruction parisiens, a indiqué le parquet de Paris dans un communiqué.

Les enquêteurs du Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Rouen, de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique et de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) ont clôturé l'enquête ouverte le jour de l'incendie.

Elle est reprise par trois magistrats du pôle santé publique du tribunal de Paris, qui seront chargés de conduire les investigations, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte notamment pour « destruction involontaire » due à la « violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité » et « mise en danger de la vie d'autrui », fait savoir le parquet de Paris dans un communiqué.

À ce jour, 545 plaintes ont été déposées. Les enquêteurs ont auditionné près d'une centaine de témoins et analysé une soixantaine de vidéos de vidéosurveillance. Les perquisitions réalisées le 10 octobre au sein des locaux administratifs de Lubrizol et Normandie logistique ont permis de saisir de nombreux documents et 140 giga de données informatiques.

Des prélèvements de résidus de combustion des produits stockés, effectués par l'IRCGN lors des constatations sur site entre les 8 et 11 octobre, ont également été placés sous scellés.

Ni les causes ni la localisation du départ de feu n'ont pu pour l'heure être déterminées.

Publié par Ouest France le 29/30/19.